



Association de baseball et balle-molle
Mineur de Saint-Jérôme

CODE D'ETHIQUE DES MARQUEURS

- 1) La ponctualité est de rigueur. Un marqueur en retard est très mal vu de tous. (45 minutes avant le début de la partie.)
- 2) Tout travail commencé doit être complété. Aucun marqueur ne peut se permettre de quitter un match avant qu'il ne soit complété, quelle que soit la raison. Les seules exceptions tolérées sont les blessures et la maladie et la température.
- 3) Une personne dont les facultés sont affaiblies par la boisson ou d'autres substances n'est pas en possession de tous ses moyens. Un marqueur qui se présente au terrain en état d'ébriété, quel qu'en soit le degré, présente une mauvaise image pour notre groupe. Pour les mêmes raisons, à quelque moment que ce soit, il ne sera pas toléré qu'un marqueur boive une boisson alcoolisée durant sa fonction.
- 4) Nous sommes jugés selon notre conduite et nos paroles. Des gestes disgracieux et un langage abusif n'ont pour seul résultat que de ternir la réputation de tous les marqueurs. Si cette réputation n'a pas d'importance pour vous, pensez au moins à celle de vos confrères.
- 5) Le respect des intervenants (joueurs, entraîneurs, personnel de l'équipe, etc.) est une qualité que l'on retrouve chez tout bon officiel.
- 6) Avant de vous absenter d'un match, pensez à tous les problèmes que cette absence occasionne. Si vous avez accepté l'affectation, soyez au rendez-vous. Si une urgence vous empêche de vous rendre au match, avisez votre responsable le plus rapidement possible .
- 7) Les tentatives de choix de matchs ne sont pas dignes d'un marqueur consciencieux. La coopération avec votre assignateur et l'acceptation des affectations telles que présentées vous seront profitables à long terme.
- 8) Il ne faut jamais tenter de diminuer ou de déprécier un confrère ou le groupe d'officiels par des gestes ou des paroles. Il faut aussi faire très attention à nos conversations dans les abords de terrains, car on ne sait jamais qui nous entoure.

J'ai pris connaissance du Code d'éthique des marqueurs de l'Association de baseball et balle-molle mineur de Saint-Jérôme (ABBMMSJ) et j'accepte de le respecter durant les activités de la saison 2012.

signature du marqueur

Signature responsable ABBMMSJ